

## **La Coopérative Isigny Ste-Mère passe à l'énergie biomasse !**

**Mise en place d'une chaudière  
biomasse-bois**



**25 Juin 2008**

# La Coopérative Isigny Ste-Mère

## en quelques chiffres



- Créée en 1932 à l'initiative de 42 agriculteurs d'Isigny sur Mer (Calvados)
- Aujourd'hui : 600 producteurs, 500 salariés
- 230 millions de L de lait traités chaque année pour 2 activités de production
  - ⇒ Produits laitiers frais de tradition (Beurre, Crème, Fromages)
  - ⇒ Séchage de poudres de lait infantiles



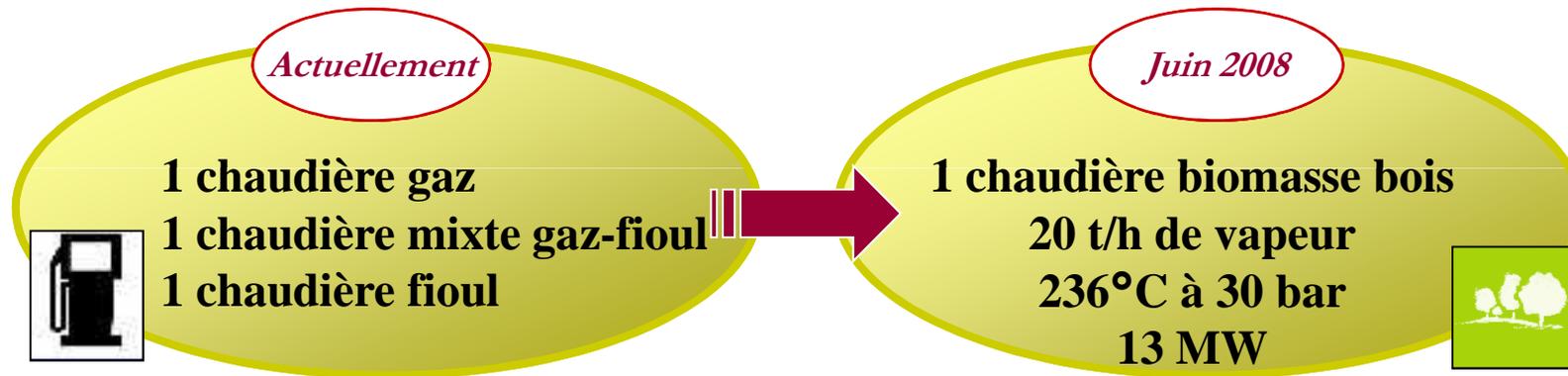
Ces 2 activités pointues, en particulier la 2nde, réclament une forte quantité d'énergie

# La Biomasse :

## Le pari énergétique d'Isigny Ste-Mère



- Isigny Ste-Mère investit aujourd'hui sur l'avenir en passant dès juin 2008 à une production d'énergie issue de la biomasse (bois)



➡ La plus grande chaudière à biomasse construite par une entreprise agro-alimentaire française

➡ Une chaudière propre et efficace, capable de couvrir les besoins actuels et futurs de la Coopérative

# Une démarche volontaire et légitime

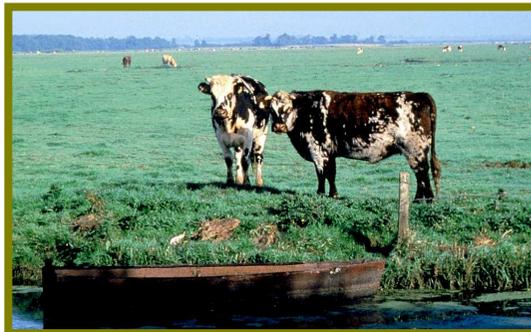


## A un niveau local

Isigny Ste-Mère est une coopérative citoyenne :

Elle s'est bâtie sur la conscience d'un terroir unique et préservé, entre terre et mer :

- Le respect et le développement d'un territoire et d'une activité privilégiant les pâturages
- Une démarche qualité précoce et totale : 1<sup>ère</sup> entreprise agroalimentaire française certifiée ISO 9002 en 1990 (devenue ISO 9001:2000), certification AgriConfiance<sup>®</sup> en 2000
- Le souci d'un impact minimum de l'activité sur son environnement : station d'épuration indépendante



## A un niveau global

Isigny Ste-Mère contribue à l'action collective  
pour relever les défis climatiques d'aujourd'hui et de demain.

- Un projet en phase avec les engagements du Protocole de Kyoto :  
réduction des émissions de gaz à effets de serre de 5% d'ici 2010.  
Et la volonté française de diviser par 4 ses émissions d'ici 2050.



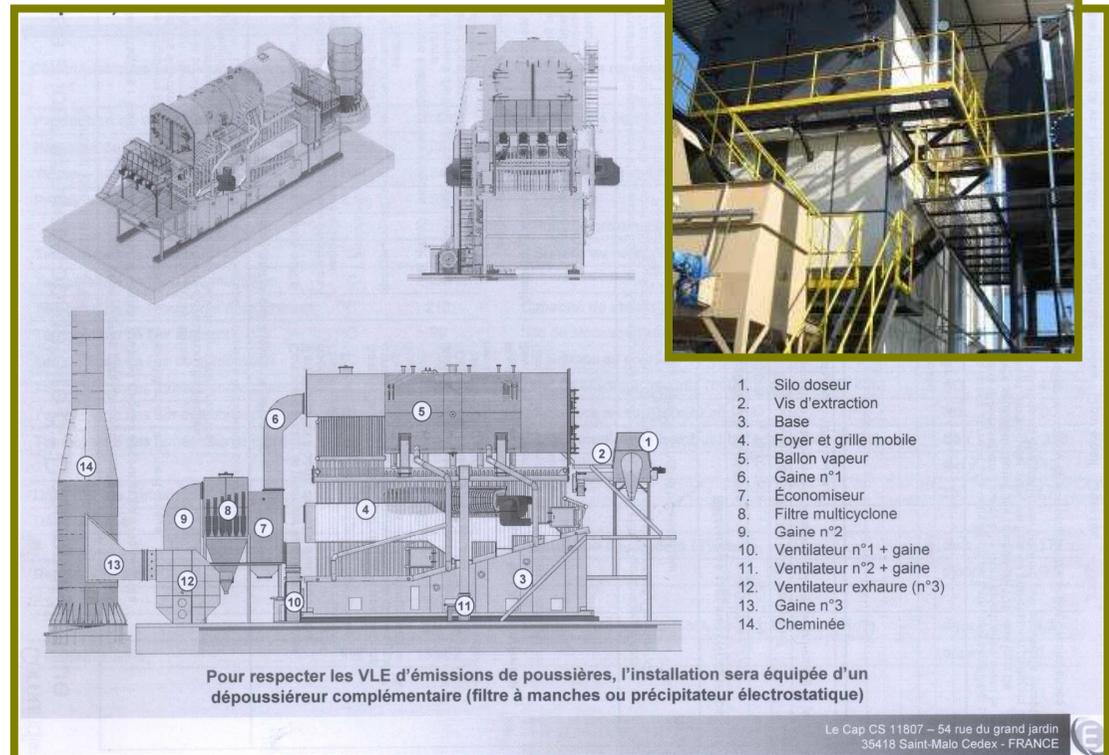
**Avec sa chaudière biomasse, Isigny Ste-Mère répond pour  
sa part à cet objectif avec 40 ans d'avance  
en passant son quota CO<sub>2</sub> de 22 000 t à 5 000 t/an !**

- La Biomasse : Une des énergies renouvelables plébiscitées par le dernier  
« Grenelle de l'environnement » (objectif 2020 : 20% d'énergie  
renouvelable dans la consommation française). Et le bois est une source  
d'énergie encore sous exploitée aujourd'hui au regard de son potentiel

# Un projet technique ambitieux



- Puissance utile : 13 MW
- Production de vapeur à 236°C / 30 bar
- Une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> correspondant aux émissions de 6 000 véhicules/an
- Consommation : 50 000 t de bois déchiqueté / an
- Approvisionnement dans un rayon de 100 km autour d'Isigny

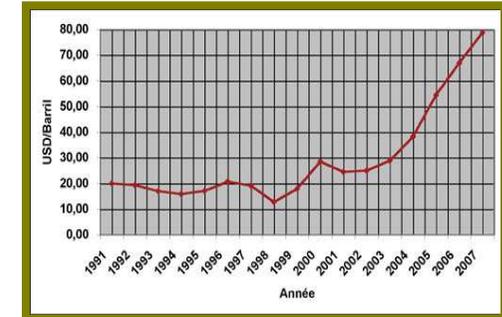


## Un modèle écologique viable...

## ...mais surtout un modèle économique viable



- Un investissement de base onéreux, mais un pari sur l'avenir : en sécurisant ses approvisionnements de bois-énergie sur 10 ans, la Coopérative Isigny Ste-Mère s'affranchit du pétrole et du gaz toujours plus chers



- La valorisation d'une filière bois régionale, génératrice d'emploi :
  - ⇒ avec le contrat de 50 000 t /an passé avec Biocombustibles SA (approvisionnement local, limitant ainsi les déplacements des camions de transport)
  - ⇒ avec les différentes origines du bois-énergie obligatoirement non traité :
    - ↳ Entretien des forêts et des haies (notamment dans le parc régional des marais du Bessin et du Cotentin)
    - ↳ Produits connexes de scieries et de menuiseries
    - ↳ Broyats de bois de récupération (palettes, cagettes, caisses hors d'usage, rebuts de bois construction)

## Un modèle écologique viable...

## ...mais surtout un modèle économique viable



- Des économies d'eau importantes en récupérant « l'eau du lait » :  
L'installation de la chaudière biomasse-bois d'Isigny Ste-Mère permet l'économie de 15 000 m<sup>3</sup> d'eau par an ! En effet une grosse partie de l'eau issue du séchage des laits transformés en poudres infantiles est récupérée afin de produire de la vapeur via la chaudière biomasse. C'est autant de moins à prélever à la source.
- La valorisation des sous produits de l'installation :  
Incorporées aux boues de la station d'épuration de la Coopérative, les cendres produites par l'installation sont susceptibles de donner un amendement agricole noble. La Coopérative Isigny Ste-Mère mène actuellement en concertation avec la DRIRE des études agronomiques de faisabilité de ce projet